

Chronique

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 48

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Chronique.

Trois mille personnes sont à la gare. — Ne poussez pas! — Ni vous non plus! — Par ici; prenez vos billets. — Hé! Monsieur, il me revient cinquante centimes... vous me donnez des troisièmes... ouf! qui est-ce qui pousse là? — Adieu, François. — Salut. — Où vas-tu? — A Genève, que le diable... tu n'a pas vu ma femme? — Tu n'as pas vu mon gamin?... ne poussez donc pas! — Trrrr pfut trrr pfut pfut pfut. — Voici le train. Par ici, par ici... La cohue est affreuse, intolérable, les paniers crient, les crinolines se tordent. — Mama, mama, aïe! — Viens mon enfant. Ne voyez-vous pas que vous écrasez cet enfant! — Silence les moutards! — Joseph, Joseph. — Mon Euphrosine. — Les brutaux, ils m'ont déchiré mon tartan. — Et moi, j'avais un cornet de pâtisserie pour la belle-sœur.... pouah! ma poche est en confitures.— Vous.. vous... allez... aussi à Genève, mademoiselle? — Restez dans votre compagnie, Monsieur, s'il vous plaît; je ne vous parle pas. — Mais... mademoiselle... — Laissez-moi!! — Partons-nous.... j'étouffe!.. — Pfut... pfut trrr... pfluut. Lausanne, Morges, Rolle, Nyon, Genève. Par ici les troisièmes.... deux places ici. — C'est complet. — Deux places! — Mon panier, Joseph. — Mon sac... le voilà. Un peu de place, Madame s'il vous plaît. — On cogne, on empile... les caisses roulantes sont pleines; treize cents personnes y prennent patience et en vicent l'atmosphère étroite. Les portières se ferment... pan.. pan.. gare aux doigts! trrr pfut.. pfut trrrrr... on part... ils sont partis. — Voilà le train de plaisir.

Quel était le motif qui pouvait ainsi faire porter sur Genève cette foule de curieux? tout simplement les élections. On pensait voir se renouveler dans la *boîte à gifles* les scènes qui ont donné lieu à l'occupation fédérale. On s'est trompé. Tout s'est passé calmement à quelques aménités près entre un certain nombre d'échauffés, mais qui n'ont rien amené de grave: on est resté dans les habitudes. — Monsieur Friderich a été élu à une imposante majorité. — C'est une douce leçon donnée aux terribles du parti fazyste et à leurs rares mais zélés amis du canton de Vaud.

Quant à nous, nous avons choisi précisément la direction opposée; nous nous sommes dirigé vers ces coteaux pittoresques, si rians, si animés en octobre; nous sommes allé rendre visite à notre ami M. A. C., malgré son article: *Avant la vendange*, publié dans le *Conteur* de samedi dernier, et où il semble dire au citadin, qu'à cette saison, il trouve toujours quelque prétexte pour aller visiter le vigneron et lui mendier ses raisins. Mais nous nous sommes gardé de porter avec nous tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'un panier. — Est-ce peut-être pour confirmer ses allégations que M. C. nous a accueilli très-amicalement à notre arrivée autour d'une table chargée de grappes vermeilles?.....

Le joli village de Riez était gai comme le sont toujours aux vendanges les villages de Lavaux. De joyeux vigneron circulaient dans tous les sentiers des vignes; de tous les pressoirs découlait la précieuse liqueur, dont le petit murmure dans latine fait sourire le propriétaire qui est là, fumant sa grosse pipe et calculant le produit de ses vignes en regardant avec amour cette source qu'il ne voudrait jamais voir tarir.

Mais pourquoi tant d'empressement, de réel plaisir, de joie secrète dans la récolte du raisin, et tant d'indifférence dans celle du colza, du maïs ou des pommes de terre? Ah! vous le savez tous, chers Vaudois, c'est que le petit blanc a une influence incontestable, un attrait auxquels bien peu savent résister.

Nous avons cité, dans notre précédente chronique, quelques réflexions d'un instituteur sur le projet de loi scolaire, publiées par *l'Observateur du Léman*. Il continue, dans le même journal, ses critiques pleines de verve et d'originalité: « La conséquence immédiate qui découle des traitements, dit-il, c'est que les régents ne peuvent se marier, attendu qu'ils sont dans l'impossibilité d'entretenir une famille. Ainsi voilà toute une classe forcée au célibat, une quasi-moinerie, créée au xix^e siècle par une loi d'amour.

» Attendez, cependant: les régents peuvent très bien se marier s'ils possèdent un patrimoine, s'ils épousent une femme riche, ou si... halte là! est-ce que celui qui possède un bon patrimoine va se faire régent

uniquement pour se rasséréner l'esprit et le cœur? « Vaut-en voir s'ils viennent, Jean! »

Il termine par ce modeste desiderata :

« Je demande que les auteurs du sage et juste avant-projet, afin de montrer l'excellence de leur œuvre, soient admis les premiers et au moins durant les six mois d'hiver à desservir chacun une place de régent dans le canton et à jouir, à l'exclusion de tout autre honoraire, des délices de Capoue qu'ils offrent aux régents. Les uns toucheront 200, les autres 300 ou 450 fr.

» Je désire et je demande que les membres du Grand Conseil qui admettent d'ors et déjà les points fondamentaux de l'avant-projet soient mis à même d'apprécier expérimentalement aux mêmes conditions que ci-dessus, les charmantes douceurs de l'état de régent. Les régents céderont volontiers leurs postes à ces Messieurs. Mais comme ils ne peuvent rester sur le pavé pendant le temps de cette épreuve, ils remplaceront pour le même espace de temps dans leurs fonctions ceux qui les auront remplacés. »

Ce serait là un excellent moyen d'arriver au fauteuil sans beaucoup de bruit, sans mouvement politique.

Nous attendons la réalisation d'un si beau rêve et nous ajournons à huitaine la suite de notre causerie.

L. M.

Pendant la vendange.

Lavaux, le 18 octobre 1864.

Monsieur le rédacteur,

Nous sommes en pleine vendange. Les refrains joyeux, les chansons sans fin se répercutent de coteau en coteau, de vigne en vigne. Tout est vivant, tout est animé. Sur les murs élevés qui servent de sentiers, défilent les uns après les autres une foule de *brantares* légers encore sous le poids de leur pesante charge. Les seilles s'emplissent promptement et versent leur tribut dans la brante souvent pressée au nec plus ultra, par des mains malicieuses, pour faire *chevrer* le pauvre brantare! C'est à qui fait le plus de besogne; mais malheur à la vendangeuse qui laisse des *grapillons* à la souche!.. ses joues en supportent les conséquences, car, pour cette besogne, il y a toujours de bons gars, et maintes vendangeuses vous diront d'ailleurs en souriant : « Lé bin daù d'aubllâ ou grappellion po recheidrê on a bouna remolâie d'on galé vegnolan! » tant il est vrai que l'amour se cache souvent avec Bacchus sous les feuilles de vigne.

Le village est encombré de chars qui viennent se remplir de la douce et traîtresse liqueur; les chevaux prennent aussi part à la joie en secouant fortement leurs grelots. Par ci par là, et comme accompagnement de basse-taille, percent les sons gutturaux de deux ou trois gorges teutoniques suisses.

Dans chaque maison on entend tourner le cylindre broyant le raisin, cylindre qui remplace avec avantage

les sautées d'hommes à demi-nus dans la cuve. Les pressoirs gémissent, et l'énorme *palanche* décrit majestueusement ses demi-cercles. Tout ce bruit est agréable à l'oreille du vigneron. Le moût coule en gazouillant dans le *tinot*, son écume blanche au-dessus et sa couleur foncée au-dessous semblent annoncer que, d'abord innocent et bénin comme un ange, il deviendra peu à peu méchant comme un démon.

Pendant la soirée, le pressoir est le théâtre des scènes les plus gaies : on rit, on chante tout en pressant et *recoupant* la pressée; on savoure le contenu du petit tonneau avec une attention sans égale, ce qui fera goûter avec une volupté non moins grande un sommeil bien-faisant.

Cette année, Messieurs les vigneron de Lavaux ne peuvent être mécontents, car la récolte est au-dessus de la moyenne. Il ne faut certes pas la comparer à celle de 1863, où nos vigneron ont eu trois fois au moins la part de Benjamin. D'un autre côté le raisin ne rend pas autant que l'année dernière : les froids de ces derniers temps en ont durci et épaissi la peau. Les calculs que j'ai faits m'ont donné une diminution de rendement de trois à cinq pots environ par brantée de vendange; cela varie nécessairement selon la position des vignes.

Les prix ne sont pas fermes; il y a peu ou point d'achats; on s'attend à une hausse graduelle. Pour le moment, ils varient de 60 à 70 centimes.

A. CLÉMENT-ROCHAT.

Le commis d'exercice.

Sur l'air de : *Femmes, voulez-vous éprouver, etc.*

Quand je vois un fringant coursier
Regimber sous un imbécile
Chaussé de l'éperon d'acier,
Flanqué d'une dague inutile;
Hautement je me ris des sots
Qu'éblouit un éclat factice,
Et je préfère à ce héros
Mon brave commis d'exercice.

Il n'a pas l'épaulette d'or,
Ni le passe-poil amaranthe,
Mais son cœur est un vrai trésor
De fermeté douce et patiente.
Il est habile à corriger
Les erreurs du soldat novice,
Sans jamais le décourager,
Mon brave commis d'exercice.

En ouvrant à nos défenseurs
Le dur chemin de la victoire
Il connaît bien que ses labeurs
Ne le mènent pas à la gloire.
— Adieu donc, honneurs si vantés?
Mais rendons-lui bonne justice:
Ces lauriers, qui les a plantés?
Un brave commis d'exercice.

Au son d'un joyeux chalumeau
Se trémousse le bal champêtre;
Arthur, l'un des coqs du hameau
Fait danser Lise sous le hêtre,